
MAIRIE DE WISCHES

Arrondissement de Molsheim
Département du Bas-Rhin



Téléphone 03 88 97 41 04

Fax 03 88 47 36 42

Commune de WISCHES
Adjudication de la chasse communale de WISCHES
Avis public

L'adjudication publique de la chasse communale aura lieu dans les conditions prévues par l'article 19 du Cahier des Charges Types (CCT) 2024-2033 : **Le jeudi 18 janvier 2024 à 14H, salle des associations de WISCHES**

Lot N° 4 d'une superficie 230 ha dont 229,50ha de surface boisée

Mise à prix : 13 200.- euros

Droit de priorité conservé

Conformément à l'article 15 du CCT, l'ensemble des documents relatifs à l'adjudication peut être consulté à la mairie, aux horaires d'ouverture, ou être demandé par mail à l'adresse suivante :

mairie.wisches@orange.fr

Les personnes physiques ou morales qui souhaitent faire acte de candidature pour participer à l'adjudication publique de la chasse communale doivent adresser le dossier de candidature décrit à l'article 16 du CCT pour le vendredi 15 décembre 2023 à 16H (courrier accusé de réception ou remise en mains propres reçu délivré en mairie aux jours et heures d'ouverture). Seuls seront admis à participer aux enchères les candidats qui, ayant satisfait aux conditions des articles 10,16 et 17 du CCT, auront été agréés par le Conseil municipal après avis de la Commission Consultative Communale de la Chasse.

Wisches, le 23 octobre 2023
Le maire, Alain FERRY